

Commission Restaurant

Mercredi 23 juin s'est tenue une réunion de la commission restaurant. Janine RICOTI, Vincent TISNE et Alain DARMENDRAIL représentaient la CFDT.

Enquête satisfaction :

Les résultats de l'enquête menée en mai 2010 nous ont été remis. Le taux de participation est intéressant puisqu'il est de 73%. Il en ressort que :

- 74% des consommateurs qui ont répondu sont satisfaits ;
- les axes d'amélioration sur lesquels s'engage la SODEXO sont la qualité des produits, la saveur des plats, les viandes et les poissons, les légumes et le rapport qualité/prix.

Programme fidélité :

La SODEXO nous a soumis un projet de points fidélité qu'elle mettra en place en septembre.

Le principe est le cumul de points fidélité après chaque passage en caisse.

Lorsque 50 points sont atteints, la caissière remettra au consommateur un bon à gratter qui comportera un accès à un jeu en ligne. Ce jeu permettra d'augmenter ou de perdre les points !! Ensuite on échangera ces points contre des cadeaux présentés dans une boutique en ligne.

Pour nous CFDT, nous sommes surpris d'un tel programme fidélité calqué sur celui des grandes surfaces. De plus, nous ne le trouvons pas éthique car il y a incitation au jeu.

Chacun reste libre de l'utiliser ou non.

Huile de palme :

Les membres de la commission, unanimes, ont demandé à la SODEXO de retirer l'huile de palme dans notre restaurant.

En effet, elle n'est pas bonne pour la santé (mauvais cholestérol, maladies cardiovasculaires...) et contribue, par les plantations intensives de palmiers à huile, à la destruction des forêts du Sud-Est asiatique et d'Afrique Centrale.

Le gérant nous communiquera dans les prochains jours dans quelle mesure cette huile est utilisée dans notre restaurant. Ce qui n'enlève rien à notre demande de retrait définitif.

Divers

- *Pain* : nous constatons que le pain est souvent mou et élastique au moment du repas. Nous avons demandé à la SODEXO d'en informer le prestataire quitte à le faire venir constater par lui-même. Nous attendons une amélioration rapide.
- *Vaisselle* : nous signalons de la vaisselle ébréchée (ramequins) ainsi que des couverts sales. Un récipient sera de nouveau installé sur les meubles à couverts afin de les collecter.
- *Fromage de brebis* : il est tranché beaucoup trop fin à notre goût. Bien que la SODEXO respecte le grammage (45 gr) et qu'elle réalise ce tranchage dans un souci gustatif, il n'en demeure pas moins que l'aspect de tranches à travers lesquelles on voit le jour fait « mesquin ».
- *Plats cuisinés* : nous avons tout de même tenu à remonter que les consommateurs étaient globalement satisfaits des plats cuisinés. En effet, depuis l'arrivée du nouveau cuisinier, les convives ressentent une nette amélioration de la qualité gustative des plats y compris les « plats du chef ».

Réunion DP du mois de juin

La dernière réunion DP de cette mandature s'est tenue hier matin. Le 1^{er} juillet la nouvelle équipe sera réélue. Portez vos suffrages sur l'équipe CFDT qui continuera à porter et à défendre vos revendications.

EMPLOI:

- A fin juin 6 personnes sont parties dans le cadre de la loi FILLON.
- 110 personnes sont en équipe actuellement.
- 37 personnes sont en déplacement à Mérignac, Argenteuil, Istres, Toulouse.

MEMO DE L'AJUSTEUR:

Ce mémo est destiné au personnel d'atelier. Il est conçu pour être un pense-bête. Après de longs mois d'attente, M. LALANNE nous annonce que le document sortira en septembre après que les dernières évolutions soient apportées ces jours-ci. Alléluia !!!

EPI :

Suite à l'accord sur le nettoyage des vêtements de travail, un cabinet a été mandaté pour faire une étude sur les EPI dans l'établissement. Les résultats seront présentés au CHSCT ce lundi 28 juin.

NOUVEAU BADGE :

M. MAGARD nous informe que le personnel en déplacement fera les photos pour le nouveau badge à son retour. Nous avons signalé que ces personnes pourraient avoir besoin du nouveau badge sur leur lieu de déplacement. Comment feront-ils ? La Direction se renseigne.

OGA :

Le temps avant la déconnexion est très court actuellement (environ 10 secondes). Nous avons demandé à ce que ce temps soit élargi. M. LALANNE nous explique que le nouveau système de connexion par badge résoudra ce souci puisque le temps sera porté à 10 minutes.

CABLAGE: suite enquête menée par la CFDT :

L'implantation d'une zone câblage au fond du hall 3 a été décidée, étudiée et finalisée en concertation avec les utilisateurs et suite à l'enquête menée par la CFDT.

Tout le monde attend ces nouveaux bâtis plus ergonomiques et sécuritaires. Mais le temps passe et rien n'arrive.

M. LALANNE explique que le budget à consacrer est important. Et compte tenu de la baisse des cadences sur le F900 et le F2000, la Direction se donne le temps de la réflexion (1 à 2 mois) avant qu'une décision soit prise.

Nous insistons pour que l'on ne regarde pas ce dossier à court terme mais à long terme. On a tout à gagner à installer des bâtis de type pantographe, des passerelles sécurisées et une délimitation de la zone dédiée au câblage.

L'établissement de Biarritz et son personnel a beaucoup investi dans cette nouvelle activité. A notre avis, il faut aller jusqu'au bout et ne pas s'arrêter au milieu du gué.